

Lettre de rentrée 2020 – Ecole maternelle « Le pré vert » - GRISOLLES

A lire attentivement jusqu'à la signature de la directrice

Malgré de nombreuses vérifications, je ne suis pas à l'abri d'une erreur de mailing, si un parent n'est pas destinataire de ce mail, n'hésitez pas à me le signaler.

Chers élèves et familles,

Nous continuons cette année scolaire 2020/2021 dans des conditions bien particulières :

1. Reconfinement
2. Mesures d'hygiène et de sécurité sanitaire renforcées dans les écoles
3. Vigiparade renforcé au niveau « urgence attentat »

1. Adaptation locale du protocole sanitaire national à l'école maternelle de Grisolles

Vous pouvez consulter le dernier protocole sanitaire en suivant le lien suivant :

<https://www.education.gouv.fr/rentree-novembre-2020-modalites-pratiques-305467>

En application du Protocole sanitaire des écoles et établissements scolaires publié le 30 novembre 2020, « *Le principe est celui d'un accueil de **tous les élèves**, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire* » (page2).

- « *Les parents **jouent un rôle essentiel**. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement, ou identifiés en contact à risque ne doivent se rendre à l'école. Ils en informent le directeur.* » (page3)
- Si un élève est testé avec de la fièvre supérieure ou égale à 38°C à l'école, nous appliquerons la procédure « COVID suspect » : l'élève sera équipé d'un masque enfant fourni par l'école. Il sera isolé dans une salle spécifique. Ses parents seront appelés immédiatement pour que l'élève quitte l'école le plus rapidement possible.

Les élèves se laveront les mains (à l'eau et au savon ou au gel hydroalcoolique) à minima :

1. à l'arrivée dans l'école
2. avant chaque repas
3. avant et après chaque récréation
4. après être allé aux toilettes
5. le soir avant de quitter l'école

Les adultes de l'école porteront un masque sur tous les temps scolaires.

A l'école maternelle, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents. Pas de distanciation imposée entre les élèves d'un même groupe à l'intérieur comme à l'extérieur des locaux. La mise à disposition de matériel pédagogique, de jeux...est autorisée. L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures). La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise à l'intérieur des locaux lorsque qu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation) (page 7)

L'école sera ventilée le matin avant l'arrivée des élèves, à chaque récréation et sur le temps du midi.

Un nettoyage approfondi sera effectué le soir à partir de 16h30. Le nettoyage des points de contact (interrupteurs, poignées...) sera effectué plusieurs fois par jour. Un nettoyage supplémentaire des sanitaires sera effectué le midi.

ATTENTION : Pas de masque pour les élèves de la maternelle, c'est interdit (page 5)

Les choix d'organisation pour cette rentrée de novembre sont faits de manière à limiter le nombre de personnes en présence (élèves et familles) sur un même lieu.

Les horaires de l'école sont les mêmes qu'avant le confinement pour tous les élèves.

8h20 à 8h45 : ouverture de l'école et accueil des élèves dans les classes

8h45 à 11h30 : temps scolaire

11h30 à 13h35 : temps de midi

13h35 à 13h45 : ouverture de l'école et accueil des élèves dans les classes

13h45 à 16h : temps scolaire



Les entrées se feront au niveau de la porte d'entrée générale de l'école, les sorties se feront au niveau de la cour de récréation pour toutes les classes sauf pour celle de la classe 6 GS Chantal Duprat qui sortira par la porte de la classe côté maison de retraite.

L'accueil échelonné sur 25 minutes et la présence des Atsems à l'entrée permet d'éviter le brassage et de respecter la distanciation physique. A leur entrée dans l'école, les élèves se rendront dans le bloc sanitaire de leur groupe pour se laver les mains puis iront dans leur classe, que ce soit à leur arrivée le matin ou en début d'après-midi. Le couloir de l'école a retrouvé sa séparation centrale avec le sens de circulation.

Les récréations se dérouleront de manière échelonnée, selon l'emploi du temps de chaque niveau proposé en pièce jointe.

Nous demandons aussi aux familles de bien s'espacer sur toute la longueur des grillages et muret de l'école pour ne pas se concentrer devant les portails et de quitter les abords de l'école rapidement après l'entrée de vos enfants. Cela permettra d'une part pour limiter les interactions sociales favorables à la propagation du virus et d'autre part pour limiter les regroupements par rapport au plan vigipirate « alerte attentat ». Vous trouverez en pièce jointe le justificatif de déplacement scolaire.

Pour une durée indéterminée, les **parents ne peuvent être autorisés à entrer dans les bâtiments de l'école.**

Aucun retard ne sera possible, lorsque les portes sont fermées, les élèves devront être déposés pour la demi-journée suivante.

Les entrées et sorties sur temps scolaires sont à **éviter au maximum** et ne **seront strictement autorisées** qu'aux heures d'ouverture et de récréations. Il n'y aura pas de dérogation possible.

2. Hommage national à Samuel PATY

Contrairement aux annonces déjà faites depuis quelques jours, le dernier mail du Ministre de l'Education Nationale nous informe qu' « *en pratique, **tous les élèves reprendront les cours comme à l'habitude.** Une minute de silence sera observée lundi 2 novembre 2020 à 11h, après la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs, dans des conditions respectueuses du protocole sanitaire applicable. Ce temps de recueillement se tiendra de préférence dans les salles de classe. [...] dans toutes les écoles, tous les collèges et lycées de France, un hommage lui sera rendu. À travers cet hommage, c'est aussi l'unité de la communauté éducative tout entière autour des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité que nous affirmerons.* »

Tous les élèves sont donc attendus entre 8h20 et 8h45 à la porte principale de l'école.

3. Pour la transmission des informations

Nous ne disposons pas de secrétariat dans les écoles. Vos appels et mails sont souvent traités le soir après l'école. Je ne peux souvent pas répondre à tous les mails individuellement.

Si vous voulez transmettre une information à l'école, **ECRIVEZ systématiquement dans le cahier de liaison.**

Les personnels au portail ne pourront pas, non plus, faire le relai des informations, le matin même.

Les informations que vous nous donnerez à l'école pour la cantine ou les temps périscolaires ne pourront pas être transmises rapidement aux services concernés. Nous vous remercions donc de leur transmettre aussi les informations que vous nous communiquez.

Soyez toujours assurés que l'accueil de tous nos élèves dans un environnement scolaire rassurant et studieux, en respect avec les mesures sanitaires, reste notre priorité. Nous remercions Mr le Maire, ses adjoints ainsi que les services de la municipalité pour l'aide et le soutien apportés dans la mise en place de cette nouvelle organisation.

Bien cordialement,
Pour toute l'équipe pédagogique,
Annie-Reine AMIEL
Directrice.